
Félicitations adressées à la Convention pour l'énergie déployée les 9 et 10 thermidor, par le conseil général de Mont-Clergot (ci-devant Saint-Vincent, Haute-Loire), lors de la séance du 8 fructidor an II (25 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Félicitations adressées à la Convention pour l'énergie déployée les 9 et 10 thermidor, par le conseil général de Mont-Clergot (ci-devant Saint-Vincent, Haute-Loire), lors de la séance du 8 fructidor an II (25 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 424;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22372_t1_0424_0000_2

Fichier pdf généré le 05/11/2020

bilité. Grâce vous en soient rendues puisque votre courage a restitué aux vrais républicains une confiance que des scellerats hypocrites lui avoient usurpé.

Continuez, Montagnards intrépides, votre surveillance salubre contre ceux qui oseroient suivre le fil de ces trames perfides et liberticides. Soyez sans cesse entourés des braves Parisiens qui, comme nous, savent apprécier vos travaux et vos sollicitudes. Comptés sur notre reconnaissance. Croyés que la commune du Puy, qui a su se garantir du souffle pestilentiel du fédéralisme, n'aura jamais d'autre point de ralliement que la Convention nationale et saura se garantir aussi des impressions funestes que des scellerats soudoyés par nos ennemis cherchoient à propager; elle a juré de les poursuivre jusques à leur chute; restez fermes à votre poste qui est celui de la gloire et du bonheur des François. Elle vous jure enfin d'être fidèlement attachée à la représentation nationale et à cette Montagne tutélaire dont le génie a tant de fois sauvé la République. Vive la Convention nationale.

GIRAUD I^{er} (*agent nat.*), BERTRAND (*maire*) et 23 signatures d'officiers municipaux et de notables.

h

[*Le conseil g^{al} de la comm. de Mont-Clairgot (1), à la Conv.; 28 therm. II*] (2)

Citoyens représentants,

Nous sçavons cultiver, nous avons la faculté de sentir, mais nous ignorons l'art de faire des phrases; cependant nous concevons très bien que vous avez détruit le tirent Cappet et les sangsues en tous genre qui vivaient de notre subsistance; vous avez déjoué les complots de tous les traîtres, et vous venez de déjouer celui du scélérate Robespierre et de ses complices. Nous vous remercions de tous ces biens faits, et nous vous félicitons de la fermeté républicaine et du courage héroïque que vous avez déployé dans ce moment de danger. Nous n'atandions pas moins de vous parce que nous sommes convaincus de votre dévouement pour le triomphe de la liberté et de l'égalité, qui font notre bonheur et fairon celui du genre humain. Nous vous invitons, citoyens représentants, de rester à votre poste; nous continuerons, nous, d'obcerver et faire exécuter les lois, de procurer l'abondance par nos traveaux assidus, et de nous tenir prêts à marcher, s'il le faut, contre les ennemis de la patrie. Vive la République, vive la Montagne !

CHANUT (*maire*), PERRIN (*off.*), RAMOUSSEZ (*off.*), SAND (*off.*), CHEVALLIER (*off.*), ROSIER (*notable*), JOUVE (*agent nat.*), GROUD (*secrét. greffier*), JOSSENOT, GARDE (*notable*), ARNAUD (*off., présid.*).

(1) Ci-devant Saint-Vincent, Haute-Loire.

(2) C 319, pl. 1302, p. 36. Mentionné par Bⁱⁿ, 11 fruct. (suppl^h).

i

[*Les sans-culottes composant la sté du c^{on} de Rozières, à la Conv.; en scéance populaire ce 20^e thermidor l'an II de la République française une et indivisible ou la mort*] (1)

Citoyens représentants,

Vous venez d'affermir à jamais la révolution. C'est avec ce courage et cette énergie qui caracthérise les représentants d'un peuple libre que vous avez renversé le nouvel hidre royaliste qui projettoit l'anéantissement de la représentation nationale, et vouloit, à force de crime, nous ravir la liberté, la République, le fruit de vos vertus et de vos travaux. Les tettes des monstres sont tombées; celles qui restent, ou qui oseroient encore renaître de ce corps hydeux, tomberont de même par la force de vos décrets, dictés par les talents, la sagesse et la prévoyance.

Recevés nos sinsaires et fraternels remerciements, vous avés part à l'amour et à la reconnaissance de la nation, puisque vous n'agissés, ne respirés et n'existés que pour elle. Restés au poste que vous occupés si dignement, achevés votre sublime ouvrage, nos cœurs le désirent, la cause du peuple le demande, les tirants le redoutent, et c'est le vœu général de tous les vrais républicains.

Tels sont les sentiments et les expressions de ceux qui, dès le principe et la révolution, ont constamment combatu le fanatisme, le royaliste et la féodalité, qui, avec enthousiasme, ont marché contre les rebelles d'Yssingeaux, de Saint-Front, de la Lozère et de la cy-devant ville de Lyon, et qui, en versant jusques à la dernière goutte de leur sang lorsqu'il en sera besoin, ne sçauroit s'empêcher de crier: Vive la liberté, l'égalité, la République, la Convention, la Montagne et les armées, et périssent tous les royalistes et conspirateurs !

Et ont signé ceux qui ont sçu le faire.

SAURORT fils (*présid.*), J. BADIOU fils (*secrét.*), JOHANNY (*secrét.*) et 25 autres signatures.

j

[*Les maire et off. mun. et membres du conseil g^{al} de la comm. de Draguignan (2), à la Conv.; 27 therm. II*] (3)

Pères de la patrie,

Vous avez frappé du glaive de la loi les scélérate qui conspiraient contre la patrie et ses enfants; le Catilina français, dans sa fureur liberticide, vouloit se saisir de la puissance nationale en couvrant la République entière du crêpe de la mort. Vous l'avez arrêté dans sa marche dévastatrice; il n'est plus; son nom n'échappera pas à l'histoire, il grossira la liste des meurtriers de la liberté; vouée à l'infamie, sa mémoire sera en exécration à la postérité.

(1) C 320, pl. 1312, p. 15. Mentionné par Bⁱⁿ, 11 fruct. (suppl^h).

(2) Var.

(3) C 319, pl. 1302, p. 37. Mentionné par Bⁱⁿ, 11 fruct. (suppl^h).